

## VILLEBON AVEC VOUS

## Vers une ville plus accessible et inclusive

En France, 6,8 millions de personnes de 15 ans ou plus (13 %) déclarent avoir au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive et 3,4 millions (6 %) déclarent être fortement restreintes dans des activités habituelles, en raison d'un problème de santé (DREES, « Le handicap en chiffres », avril 2023).

Au-delà des chiffres, chacun de nous est ou sera amené à gérer un ou plusieurs handicaps, pour soi-même ou pour ses proches.

Une meilleure intégration des personnes porteuses de handicap, à tous les âges et pour tous les aspects de la vie quotidienne, est donc un enjeu majeur de politique publique. Pour relever ce défi, les villes ont un rôle décisif à jouer.

À Villebon-sur-Yvette, l'équipe municipale est déterminée depuis longtemps à faire évoluer notre Commune en ce sens.

Depuis 2016, elle met en œuvre un plan pluriannuel de travaux pour améliorer l'accessibilité de nos bâtiments publics pour les personnes en situation de handicap, mais aussi les personnes âgées, les femmes enceintes ou encore les familles avec poussette. Cet Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) s'étale sur neuf années.

Selon les besoins, ces travaux peuvent être relativement légers (pose de mains courantes, de bandes en relief et de bandes colorées pour signaler le début et la fin des marches aux personnes malvoyantes) ou beaucoup plus lourds (pose de portes automatiques, reconfiguration de WC, mise en conformité d'escaliers, création de rampes, voire construction d'ascenseurs).

Ainsi, lors des précédentes phases, les groupes scolaires, les bâtiments sportifs, culturels et de la petite enfance, sans oublier l'Hôtel de Ville, ont fait l'objet d'une série de travaux de mise en accessibilité. À partir de l'été 2023, ce sera le Centre culturel Jacques-Brel qui sera concerné par de lourds travaux qui nécessiteront sa fermeture pendant six mois.

Rendre notre ville plus accessible, cela passe également par la voirie, d'où les mesures mises en œuvre par la Ville depuis plusieurs années, quartier par quartier, pour faciliter le cheminement des piétons (élargissement des trottoirs, régulation du stationnement, création d'espaces de repos), ainsi que celles qui sont prises par la Communauté Paris-Saclay pour rendre les arrêts de bus plus accessibles.

Si la mise en accessibilité de l'espace public est un axe important de la politique municipale en matière d'inclusion, ce n'est cependant pas le seul.

À Villebon-sur-Yvette, la politique de l'inclusion repose sur quatre autres axes, comprenant chacun une série d'actions concrètes qui sont déjà mises en œuvre ou qui seront déployées au cours des années à venir.

L'axe « Accueil et communication » a pour objectif que nos services publics offrent un accueil adapté aux besoins de tous. Cela passe notamment par la formation du personnel municipal à l'accompagnement de tous les publics, ainsi que par une adaptation de la présentation et de l'accès de nos supports d'accueil et d'information.

L'axe « Accompagnement et parcours » vise quant à lui à faciliter l'accès à l'information et simplifier les démarches pour tous. Cela

se traduit notamment par la conclusion d'un partenariat entre le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), le développement et la valorisation des prestations du Service municipal des retraités accessibles aux personnes handicapées, sans oublier la création de temps de respiration et de répit pour les aidants, dans le cadre de la charte Ville aidante signée par la Commune en mai 2022.

L'axe « Sensibilisation de tous les villebonnais » a pour objectif de faire changer le regard de tous sur le handicap en favorisant par exemple l'intégration des personnes handicapées dans les événements sportifs et culturels organisés par la Ville et le tissu associatif, ainsi qu'en soutenant les actions menées par le Syndicat intercommunal de l'enfance inadaptée (SIEI) dont notre ville est adhérente.

Enfin, l'axe « Inclusion » a pour objectif d'accompagner tout au long de la vie, faciliter la participation à la vie locale, soutenir le secteur associatif qui œuvre en faveur du handicap et contribuer au développement de l'économie inclusive. Cet axe se concrétisera entre autres par l'ouverture d'ici quelques mois de la Cité de l'Autonomie et du Partage CAP Villebon, créée par la fondation OVE et dont les équipes mobiles ont déjà commencé à travailler sur la commune.

Afin de rendre ces nombreuses actions plus lisibles pour les habitants, en particulier ceux qui sont susceptibles d'en avoir besoin, le Conseil municipal adoptera à la fin juin 2023 un plan formalisant sa politique d'inclusion pour la période 2023-2026. Rendez-vous au prochain numéro du magazine municipal pour en connaître le contenu détaillé.

**Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Patrick Faure, Dominique Rousseau, Mohamed Dehbi, Olivia Lucas, Dominique Fontenaille, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Olivier Lehousel, Sabrina Dbili, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, David Polizzi, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi, Théophile Alsac.**  
[www.villebonavecvous.net](http://www.villebonavecvous.net)